
Procès-verbal de la 28^{ème} Assemblée générale de la FSPALN

Vendredi 13 mai 2022, à 19h30
Au port de Saint-Blaise, salle polyvalente

Président Pascal Romerio
Vice-président Kevin Amann
Bulletin Charles Kuhl
Caissier Fabio Pisenti
Secrétaire Bernard Collaud

Invités : M. . Christophe Noel. Dpt. du Développement Territorial et de l'Environnement - SFFN, M. Daniel Chollet président FIPAL et M. Sylvain Arrigo **Fédération Neuchâteloise des Pêcheurs en Rivière – FNPR**.

Excusés : MM. Charles Kull, Kevin Ammann, Roger Zbinden président SVPR

Ouverture de l'Assemblée générale : 19h45

1. Appel.

Selon liste, 27 personnes sont présentes et 3 invités : M. Christophe Noel, Daniel Chollet et Sylvain Arrigo .

Amicale des Traîneurs d'Auvernier	4 membres
L'Ecaille d'Yverdon-les-Bains	3 membres
La SNPT Neuchâtel	4 membres
La SPLB Béroche	6 membres
La SPT Bas-Lac	6 membres
Les Grelot	2 membres

2. Salutations du président.

Le président Pascal Romerio souhaite la bienvenue aux membres de la FSPALN. Il remercie également MM. Christophe Noel, Daniel Chollet et Sylvain Arrigo de leur présence à cette assemblée. L'ordre du jour de l'assemblée générale de la FSPALN est paru dans le Traîneur No. 307 de septembre 2022. Pas de remarque, l'ordre du jour est accepté.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 24 septembre 2021.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2021 est paru dans le no 306 du « Traîneur » de décembre 2021. Pas de remarque. Il est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Rapport du président Pascal Romerio.

Chèr(e)s membres,

Je vous remercie d'avoir fait l'effort d'être présent à notre assemblée générale de la FSPALN 2022. Et je remercie également tous les membres du comité qui œuvrent pour notre bien à tous et qui m'aide dans cette tâche d'organisation.

L'ouverture de cette année 2022 a été la plus mauvaise depuis que j'en connais les statistiques. Du moins en ce qui concerne l'écaïlle. Une seule truite ! Espérons que ces magnifiques poissons puissent à l'avenir redevenir nombreux pour notre plus grand plaisir. Pour l'instant les prises de truites sont plutôt dans les souvenirs et les fantasmes que dans la réalité. Mais quand on regarde l'état de la basse partie des affluents de notre lac desquels sont issues nos truites, ce n'est pas pour demain ! D'autant plus que la pression des oiseaux piscivores dans ces zones n'a jamais été aussi forte. Imaginez-vous à la place d'une truitelle naissant à Orbe ou à Boudry. Il vous faudra survivre en recherchant votre nourriture dans un cours d'eau peuplé par de plus en plus rare insectes aquatiques, avec très peu de caches, de l'eau tiède en été avec un débit souvent insignifiant à l'étiage. Une qualité de l'eau parfois douteuse avec toutes sortes de substances pas très naturelles. Et pour compliquer la survie, des patrouilles quotidiennes de harles et cormorans qui chassent le moindre poisson avec voracité. Il vous faudra tenir plus de 700 jours dans ces conditions avant de descendre petit à petit jusqu'au lac. Après ce ne sera pas facile non plus, mais au moins la nourriture devait être un peu plus abondante. Il vous faudra aussi sans doute supporter une fois ou l'autre une pique d'hameçon et en lac ne pas vous aventurer dans les mailles d'un filet.

Alors pêcher une truite lacustre de nos jours, c'est rare et précieux. C'est un plaisir qu'il faut savourer. C'est véritablement une survivante que l'on cherche à capturer. Mais il est aussi vrai qu'en ce qui me concerne en tout cas, il m'est difficile de relâcher une si rare truite de lac maillée au contraire d'une truite prise en rivière. Même si en rivière, les populations de salmonidés diminuent aussi drastiquement. Il est tout de même beaucoup moins rare de pêcher quelques truites fario que leurs sœurs lacustres.

Espérons que les sorties de pêche en cette année 2022 soit agréables et fructueuses. Mais comme pour la truite, les effectifs des autres salmonidés que nous pêchons comme les corégones sont en très nettes diminutions, les ombles en disparitions. Reste la perche et le brochet qui nous laissent parfois la possibilité de bon repas, même si les gros spécimens sont de plus en plus rare. De plus il me semble que la bise ou le vent trop fort nous empêche de plus en plus souvent de sortir dans de bonnes conditions voir nous prive de sortie sur le lac par sécurité.

Notre plaisir pour notre passion est pour la plupart d'entre nous inébranlable, mais hélas aussi de nombreux pêcheurs moins patients ou moins chanceux pêchent de moins en moins voir abandonne la pêche. Moins de poissons, entraînent aussi moins de pêcheurs, moins de membres dans nos sociétés, moins de monde pour regarder et rapporter cette sensible dégradation de la biodiversité et moins de monde pour défendre les eaux tout simplement. Nous sommes aussi les yeux et les gardiens des milieux aquatiques, des lanceurs d'alertes. Trop peu de personnes se préoccupent de ce qui se passe sous l'eau. Vu d'en dessus, tout à l'air normal, tout est paisible et semble naturel, si beau !

Restons soudés entre pêcheurs, entre sociétés, entre cantons pour que perdurent la pêche et notre passion. En attendant, chers ami(e)s, je vous souhaite une saison pleine d'inoubliables souvenirs halieutiques.

Le président Pascal Romerio

5. Rapport du caissier.

M. Fabio Pisenti présente les comptes, le rapport du caissier pour l'exercice 2021 est mis à disposition sur les tables. L'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 boucle par un déficit de 889.95 Frs. Au capital, la FSPALN possède un montant de 7'634.95 Frs. Le caissier Fabio Pisenti explique à l'assemblée que le déficit provient d'un versement unique de 1'000.- Frs au Centre Suisse des Poissons. Le budget 2022 devrait être égal entre les produits et les charges.

6. Rapport des vérificateurs de comptes.

Messieurs Paul Sansonnens et Henri Monney des Grelots et Willy Joseph de l'Ecaille, ont vérifié les comptes et attestent de leur exactitude. Ils proposent d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour le travail effectué.

Le président demande d'approuver les comptes. Aucune objection, les comptes sont approuvés par l'assemblée.

7. Cotisations.

Selon les conseils du caissier, il n'est pas nécessaire d'augmenter les cotisations ni de modifier le prix du journal le Traineur. Pas d'avis contraire, l'assemblée accepte de maintenir les cotisations actuelles et le prix du Traineur.

8. Rapport du responsable du bulletin.

Rapport du responsable du traîneur 2022 (Abrégé. Voir point 15 Divers)

L'année dernière a été marquée par plusieurs éléments importants.

Le 1^{er} est l'arrivée d'une nouvelle société au sein de la FSPALN. Les Grelots ont permis d'étoffer notre journal à 54 pages. Après moult discussions avec l'imprimerie pour le grammage du papier et des couvertures, nous avons réussi à trouver un format qui convient. Bravo aux Grelots qui dès leur première parution ont fourni les articles sur le bon format et avec toutes les publicités.

Le 2^{ème} est le problème des parutions avec de fausses publicités et des pages inversées. Patrick Hippenmeyer et le soussigné se sont rendus à l'imprimerie et ces derniers ont reconnu leurs erreurs, ils ont écrit une lettre d'excuse pour décharger la graphiste et moi-même pour les erreurs commises et nous ont fait un gros rabais sur la parution de janvier.

Un grand merci pour votre attention et je vous souhaite une bonne fin d'assemblée et bon appétit.

Charles Kull

9. Nominations statutaires, élection du comité et du président.

a) Aucun membre du comité n'est démissionnaire :

MM. Pisenti Fabio caissier, Collaud Bernard secrétaire au PV, Charles Kull responsable du bulletin, Pesenti Serge et Perriard Alain délégués (NE), Franco Hafner délégué suppléant (NE), Patrick Hippenmeyer et Pascal Romerio délégués (VD), Kevin Amann délégué suppléant (VD). Le président propose de les réélire par un lever de main. L'assemblée accepte la réélection des membres du comité.

b) Vérificateurs des comptes :

Les sociétés de l'Ecaille et les Grelots sont désignés pour les années 2023 et 2024 comme vérificateur des comptes.

c) Nomination du président :

Le président Pascal Romerio se met à disposition pour poursuivre la présidence de la FSPALN. Pas d'autres candidatures, l'assemblée générale accepte sa nomination.

10. Consultative intercantonale 2022.

Lors de l'assemblée consultative intercantonale 2022 pour le lac de Neuchâtel, pour cette année, le comité n'a pas de proposition.

- Concernant la demande des pêcheurs professionnels, le comité a proposé:
 - Maille des filets, le comité est contre des mailles plus petites.
 - Nasses à perches : le comité n'est pas contre le passage à 60m de profondeur, mais il souhaiterait un marquage par un mât vertical.
 - Grandes mailles : Le comité est contre.
 - Cormorans : Le comité est du même avis que les pêcheurs professionnels.
 - Commission consultative : Le comité n'est pas pour que la commission se rencontre 2 fois par année. Le comité souhaiterait recevoir le plus rapidement possible les demandes des pêcheurs professionnels afin de pouvoir en débattre suffisamment tôt en comité.

11. Rencontre annuelle des pêcheurs de la FSPALN du dimanche 12 juin 2022.

Pour la rencontre annuelle des pêcheurs de la FSPALN :

- Le règlement est paru dans le dernier Traineur.
- Les sociétés envoient les résultats vers 16h00.
- Rencontre des participants dès 17h00 au port de Saint-Blaise pour les résultats et un apéro.
- Un camion « Pizza » sera sur place pour les personnes désirant une agape.

12. Centre Suisse des poissons.

Le projet de « Centre Suisse des Poissons » est au point mort.

- Le président Pascal Romerio informe le comité que le projet est toujours en stand-by. La FSPALN a versé en 2021 un don unique de 1'000.- Frs.
- La commune doit dézoner le terrain.
- Les responsables du projet sont à la recherche de mécènes.

13. Propositions des membres.

- Aucune proposition n'est parvenue au comité.

14. Paroles aux invités.

M. Christophe Noel

- présente à l'assemblée les statistiques de pêche 2021.
- Différents projets d'aménagements de l'Areuse à son embouchure
- Cormoran, étoffer le dossier par la recherche des dégâts causés par le cormoran.

M. Daniel Chollet

- Expose à l'assemblée la situation sur le lac Léman.
- Problème de l'augmentation de la température de l'eau du Léman.

M. Sylvain Arrigo

- Les problèmes sont idem en rivière et au lac.
- Insiste sur la qualité des eaux.
- Recommande une solidarité entre tous les pêcheurs.

15. Divers

Suite à l'intervention de Jean-Jacques Bolle concernant le rapport du responsable du bulletin, Franco Hafner propose à l'assemblée de ne pas insérer complètement le rapport du responsable du bulletin au procès-verbal de l'assemblée générale. L'assemblée accepte cette proposition.

Clôture de l'Assemblée générale.

Le président Pascal Romerio clôt la 28^{ème} assemblée générale de la FSPALN, il remercie les membres et les invités de leur participation et leur souhaite une bonne fin de soirée.

Fin de l'assemblée générale : 21h30

L'auteur du procès-verbal : Bernard Collaud